

Les servitudes

Par **futurejuriste**, le **04/12/2018** à **19:37**

Bonjour,

Actuellement en troisième année de droit nous étudions les servitudes en civil et nous avons distingué les modes d'établissement des servitudes (possession, destination du père de famille et titre) des sources (loi, la volonté des parties, le juge et la nature). Je ne comprends pas l'articulation entre ces deux masses, pourriez-vous m'aider?

Merci d'avance.